



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | MALHERBOLOGIE

N° 3, 6 juin 2025

Bilan de l'amarante tuberculée au Québec (2017-2024)

L'amarante tuberculée est une mauvaise herbe très difficile à maîtriser. **En tout temps, la lutte à l'amarante tuberculée devrait être basée sur des méthodes de gestion intégrée** en raison, entre autres, de sa grande capacité à développer de nombreuses résistances aux herbicides et à s'adapter à diverses conditions environnementales.

Dans les dernières années, de nombreux efforts de dépistage ont été réalisés dans plusieurs régions du Québec afin de détecter hâtivement les nouvelles populations d'amarante tuberculée et d'identifier la résistance aux herbicides. Le tableau 1 présente toutes les populations d'amarante tuberculée qui ont été analysées au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) depuis sa première détection au Québec en 2017.

Le tableau montre la grande variabilité dans les profils de résistance aux herbicides des différentes populations d'amarante tuberculée, ce qui met en lumière l'importance d'effectuer une détection de la résistance aux herbicides pour chaque population dépistée. Cela permet, entre autres, d'améliorer l'efficacité du désherbage chimique ou d'opter pour une méthode de désherbage alternative.

Pour la saison 2025, le LEDP offre encore [gratuitement](#) les tests d'identification et de détection de la résistance aux herbicides pour toutes les espèces d'amarantes présentes au Québec. Il suffit de faire parvenir au laboratoire 10 feuilles provenant de 10 plants différents. Consultez ces documents pour plus d'information :

- [Comment soumettre un échantillon au LEDP](#)
- [Services et tarification 2025 - LEDP](#)
- [Formulaire en ligne du LEDP](#)

Tableau 1. Populations d'amarante tuberculée diagnostiquées au LEDP de 2017 à 2024

Région	MRC	Résistance (groupe(s) d'herbicides)	Nombre de populations
Centre-du-Québec	Bécancour	2	1
		2 et 9	2
	Drummond	2	2
		2 et 9	6
		2 et 14	1
		2, 9 et 14	1
	Nicolet-Yamaska	2	1
		9 et 14	2
Chaudière-Appalaches	La Nouvelle-Beauce	2	1
		2, 9 et 14	1
	Lotbinière	9 et 14	1
		2, 9 et 14	1
Estrie	Le Granit	2, 9 et 14	1
Laurentides	Argenteuil	2, 5, 9 et 27	1
		2	2
	Deux-Montagnes	2 et 9	14
		2, 5 et 9	1
		2, 5 et 27	1
		2, 5, 9 et 27	4
	Mirabel	2	16
		2 et 5	2
		2 et 9	3
		2 et 14	2
		5 et 27	2
		2, 5 et 9	3
		2, 5 et 27	5
		2, 5, 9 et 27	3
	Thérèse-De Blainville	2 et 9	2
		2, 5, 9 et 27	1

	Brome-Missisquoi	2 et 9	8
		2, 9 et 14	1
		2, 9 et 27	1
		2, 5, 9 et 27	1
	Le Haut-Richelieu	2 et 9	30
		2, 9 et 14	5
		2, 5, 9 et 27	1
		2, 5, 9, 14 et 27	2
	Le Haut-Saint-Laurent	2 et 9	1
Montérégie		9	2
		2 et 9	4
	Les Jardins-de-Napierville	2, 9 et 14	2
		5, 9 et 27	1
		2, 5, 9 et 27	2
		2, 5, 9, 14 et 27	1
	Les Maskoutains	2 et 9	2
		2, 9 et 14	1
		2, 5, 9 et 27	2
Outaouais	Vaudreuil-Soulanges	2, 9 et 14	1
		2, 5, 9 et 14	1
	Papineau	2 et 9	2
		2, 9 et 14	2
		2, 5, 9 et 27	2
Total			158

Pour plus d'information sur l'amarante tuberculée, consultez les documents suivants :

- Fiche technique [*Amarante tuberculée*](#)
- Fiche technique [*Différenciation entre les espèces d'amarantes*](#)
- IRIIS phytoprotection [*Amarante tuberculée*](#)

Ce bulletin d'information a été rédigé par [*l'Équipe malherbologie du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection*](#) (LEDP) du MAPAQ. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'équipe malherbologie ou le [*secrétariat du RAP*](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr. M. Sc. et Sophie Bélisle (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.